

# HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

---



---

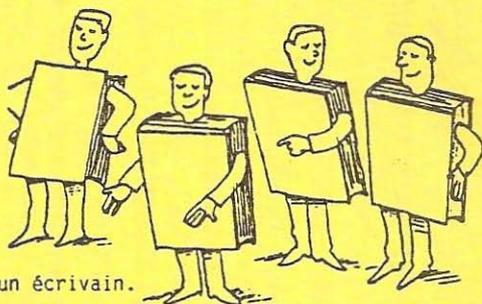
No 28

Juin 1989

Genève

## Ce qu'ils ont dit

### MESSIEURS LES LIVRES



Cette maison était la maison d'un écrivain.

Dans cette maison, les mieux reçus étaient messieurs les livres.

Toutes les chaises et même les fauteuils étaient pour eux. Ils s'asseyaient dessus pêle-mêle, folâtraient, s'endormaient et parfois s'écroulaient.

Mais l'écrivain ne grondait jamais.

Les livres se permettaient aussi d'aller sur les tables, dans les assiettes, d'envahir les lits et même de s'étendre au milieu des plus beaux tapis. Ils faisaient des crocs-en-jambe aux visiteurs qui devaient les enjamber prudemment et restaient debout, ne pouvant pas s'asseoir.

Certains étaient si lourds qu'on ne les dérangeait jamais. La femme de l'écrivain - qui écrivait aussi - ne les époussetait guère, mais la poussière ne les dérangeait pas.

Ils mettaient leur fierté à être lus, et les livres préférés se moquaient sans pitié des livres méprisés.

- Vous voyez bien qu'on vous oublie. Vous ennuyez tout le monde !

- C'est tout simplement une erreur d'aiguillage, répliquaient-ils.

Nous sommes plus savants que vous et l'ignorance des hommes est sans limite.

Quelle revanche quand l'un d'eux, soudain retiré de la pile ou de la rangée où il se morfondait, se trouvait pris par les mains de l'écrivain...

Les plus joyeux, naturellement, étaient les livres de poche.

- Nous sommes légers, charmants...

- Vous avez coûté très peu d'argent, daignaient répondre les magnifiques in-quarto.

Enfin tous ces messieurs se montraient plutôt encombrants, obstruant les corridors et obligeant les planches des bibliothèques à se courber.

Mais les hommes se permettent bien de s'asseoir sur nous, protestaient-ils. Et même de poser leur tasse à café sur notre dos, et même de nous écraser du pied...

Heureusement que l'écrivain à l'oreille si fine ne pouvait pas les entendre.

Corinna Bille

Extr. de : *Le Sourire de l'araignée.* -  
Ed. de l'Aire, 1979

**MOT DU PRESIDENT**

Lors de notre dernière Assemblée Générale vous avez mandaté le comité pour réfléchir à la possibilité d'accueillir au sein de notre Association les personnes qui ont une licence et le certificat du CESID. Le débat a été nourri et nous amène à envisager de le continuer dans les colonnes de notre journal.

Nous vous proposons de faire parvenir à la rédaction de Hors-Texte votre prise de position en quelques lignes, le comité fera aussi un petit article. Tout cela sera publié dans le numéro de la rentrée. Ainsi nous pourrons prévoir pour l'Assemblée de mars 1990 un projet qui corresponde à vos envies. Nous voulons évaluer toutes les conséquences de la venue dans les bibliothèques de ces nouvelles personnes avant que notre Association prenne une position.

Notre programme de formation continue, qui a vu sa première étape se réaliser lors de notre Assemblée avec la conférence sur la bande dessinée, est en route puisque dans ce numéro vous trouvez enfin des détails sur le cours d'initiation sur SIBIL.

Autre sujet de préoccupation, le nouveau programme de l'Ecole de Bibliothécaires, lors de notre dernière réunion nous avons reçu Madame Gabrielle VON ROTEN, ancienne Présidente de l'AGBD, et qui représente l'Université de Genève au Conseil de Fondation de l'Institut d'Etudes Sociales.

Après cette entrevue nous avons senti la nécessité de nous rencontrer avec des représentants de l'Ecole, de notre comité et les bibliothécaires membres du Conseil de Fondation de l'IES (Mesdames Gabrielle VON ROTEN et Madeleine DUPARC). Nous pourrions alors mieux définir quel pourrait être l'appui de la profession à ce nouveau plan d'études.

ASSEMBLEE GENERALE ABS - 5-7 oct. 1989

Bien que nous n'ayons pas encore le programme pour l'Assemblée générale de Lugano voici quelques informations concernant les possibilités de transport.

Par train :

Départ Genève :	4h53	- arrivée Lugano :	11h04
	7h02		13h04
	8h02		14h04

Départ Lugano :	9h55	- arrivée Genève :	15h58
	10h38		16h58
	11h55		17h58
	16h59		22h32
	17h23		23h14
	17h55		23h58

Prix : Aller - retour plein tarif 2ème classe F. 122.-  
1ère classe F. 196.-

Possibilités de tarifs réduits pour les groupes

Par avion avec CROSSAIR

Jeudi et vendredi

Départ Genève :	7h	- arrivée Lugano :	8h
	10h		11h
	13h25		14h25
	15h35		16h35
	19h		20h
	20h55		21h55

Départ Lugano :	17h25	- arrivée Genève :	18h25
	19h45		20h45 (sauf sam.)

Prix : Aller - retour plein tarif F.456.-

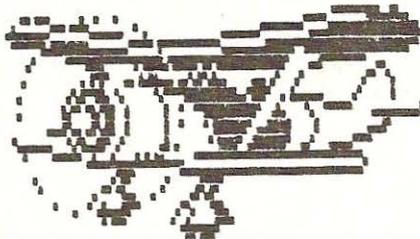
Aller - retour à partir de 6 personnes F.356.-

Aller - retour à partir de 15 personnes 1 billet gratuit

Si des personnes sont intéressées par ce mode de transport, prière de bien vouloir me contacter :

Jacqueline Deschamps

Ecole de Bibliothécaires - 022/20 93 11



ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES

A u t o u r d u N o u v e a u P r o g r a m m e

---

Au moment où l'année scolaire va se terminer, nous souhaitons vous donner des nouvelles du travail effectué autour du Nouveau Programme.

Nous avons eu la satisfaction de voir notre projet accepté, voire pris en charge par le Conseil de Fondation de l'IES, qui a inclus les demandes budgétaires le concernant dans le Plan Quadriennal 1990/1993. Le dossier est maintenant au Département de l'Instruction Publique et des moyens financiers que celui-ci voudra, ou pourra nous accorder, dépendra une concrétisation rapide.

De notre côté, nous nous sommes efforcés de faire passer nos idées dans le domaine public, et nous avons organisé des réunions avec tous ceux qui devront collaborer avec nous ces prochaines années dans la nouvelle optique.

En décembre, les professeurs et chargés de cours, en février, les chefs de stage, ont reçu une information aussi détaillée que possible. Chacun a pu s'exprimer, poser des questions. L'accueil a été le plus souvent favorable, même si quelques réserves ont été formulées, notamment concernant les stages, dont la réduction et surtout la fragmentation en de courtes périodes, étonnent et obligeront à modifier bien des habitudes. Cette articulation théorie-pratique, même si elle peut encore être nuancée, demeure un élément essentiel de la nouvelle pédagogie que nous souhaitons appliquer. Toutefois pour essayer de trouver ensemble les solutions qui favoriseront tout autant les étudiants que le milieu professionnel, le groupe de travail sur l'organisation des stages va commencer très rapidement ses travaux. Ce groupe bénéficiera de l'arrivée dynamique dans l'Ecole de Michel Gorin et de l'expérience de Rose-Marie Chopard.

Votre Comité AGBD, et celui du GRVB (Groupe régional vaudois) nous ont également reçus, et nous ont assuré de leur soutien, ce dont nous les remercions vivement.

L'article de Brigitte Glutz-Ruedin, paru dans ARBIDO-R, Nr 1 / 1989, a été envoyé à diverses personnalités, hors du cercle de la profession, dont nous désirions éveiller l'attention : personnalités politiques, universitaires, etc. Cet article peut être diffusé (sans copyright !) aussi largement que possible, et si vous-mêmes, chers membres de l'AGBD, avez quelque opportunité de le faire connaître, n'hésitez pas...

Enfin le travail se poursuit en profondeur, d'abord avec les archivistes, puis bientôt avec les documentalistes, puisque le projet prévoit un élargissement du champ professionnel. Ils sont associés, ou tout au moins tenus au courant de l'avancement du travail des groupes "Contenu des Enseignements".

Pour ces groupes, la mission consiste à affiner les objectifs fixés dans le document remis par le "groupe Palandella/Cordonier", document considéré comme un cadre de référence, mais qui évolue en fonction d'un esprit qui se veut non-figé. Plusieurs groupes ont déjà livré leur copie ou fortement avancé leurs études :

le groupe "Description bibliographique", avec Jacqueline Deschamps, Michel Gorin, M.P.Hiltbrand et Nancy Narbel

le groupe "Analyse documentaire", avec Jacqueline Court, Jacques Depallens, Joëlle Félix, Jocelyne Gêroudêt, Hanna Neet et Ariane Rezzonico

le groupe "Communication", avec Rose-Marie Chopard, Madame E.Baeriswyl (FAPSE), Jean Combes, Daisy MacAdam, Michèle Guillaume

le groupe "Informatique et informatique documentaire", avec Yolande Estermann, puis Brigitte Glutz, Guillaume Koull, Gustave Moeckli, Roberte Pipy + *Guiliana Roth*

le groupe "Acquisition des documents et développement des fonds", avec Brigitte Glutz, Isabelle Bellego, Françoise Blamoutier (ADBS Rhône-Alpes), Gilbert Coutaz, Jean-Pierre Dubouloz, Monique Favre, Isabelle Ruepp.

D'autres groupes-contenus doivent bientôt siéger, par exemple les groupes "Références et bibliographie", "Gestion", "Diffusion de l'information", "Bibliologie", etc.

Et - last but not least - les groupes sur la sélection des candidats, l'évaluation des connaissances et celui sur les travaux de diplôme entameront leurs réflexions en septembre.

Le samedi 20 mai, la soussignée a présenté le Nouveau Programme dans le cadre d'une "Journée d'étude" organisée à Paris par l'Ecole de bibliothécaires-documentalistes de l'Institut catholique. En présence de représentants de l'Association des bibliothécaires français, de collègues des Ecoles de bibliothécaires de Barcelone et de Bruxelles, cet exposé a suscité un vif intérêt, tant par la conception et le contenu du projet que par sa forme pédagogique. La Suisse pourrait éventuellement être en avance sur l'Europe de quatre-vingt douze... C'est le souhait que nous formons actuellement.

Jacqueline Court

## ECOLE DE BIBLIOTHECAIRES

VOYAGE D'ETUDE A PRAGUE - mai 1989

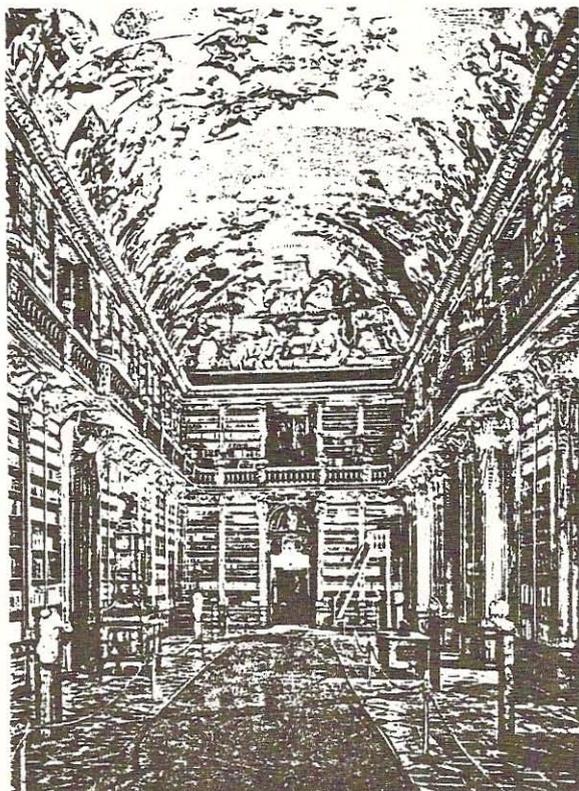
Nous avons choisi Prague comme destination de voyage d'étude pour profiter de visiter un pays de l'est en groupe, sachant qu'il est compliqué d'y voyager de manière individuelle.

Il est difficile de vous parler de notre séjour en Tchécoslovaquie tant la diversité de nos visites fut étendue. Pourtant, nous tenons à vous raconter Strahov.

Il était une fois une imposante porte de bibliothèque s'ouvrant sur une merveilleuse salle baroque. L'atmosphère était calme et silencieuse, notre admiration allait grandissant. En notes privilégiées nous eûmes droit à une cantate, composée par Mozart en ce lieu, pour agrémenteur notre visite. Notre guide charmant nous transmit sa passion pour ce temple du savoir et nous fûmes envoûtés par la beauté des enluminures et des reliures.

En deux mots comme en dix nous sommes sortis de Strahov ENCHANTÉS et avons dégusté sous le soleil pragois une "zmrzlina" (glace) délicieuse.

Les étudiants de deuxième année



## SALON DU LIVRE ET DE LA PRESSE 1989

Nombreux sont les bibliothécaires qui sont venus nous saluer à Palexpo; le comité tient à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés en donnant quelques heures pour que des bibliothécaires soient toujours présents sur notre stand.

Tout cela a commencé en septembre de l'année passée par une réunion des représentants des Associations intéressées. Chaque mois, nous avons tenu une réunion pour faire le point sur les activités des différentes commissions qui avaient été mises sur pieds. La collaboration a été parfaite, vous avez pu en voir le résultat.

Certes, certains épisodes étaient plus drôles, comme le transport sur le toit d'une voiture du décor, ceci par un jour de pluie, il ne faut pas non plus oublier le montage des panneaux dans un stand qui ne correspondait pas exactement à ce que nous attendions. Le décor qui a été unanimement apprécié, soit par les visiteurs, soit par les bibliothécaires, est actuellement à la Bibliothèque municipale des Pâquis. Nous pourrions envisager de le prêter à d'autres bibliothèques.

Le point fort de cette manifestation a été la Journée des bibliothécaires; vous avez été nombreux à venir prendre l'apéritif. Nous savons que l'approche du stand, et de ce fait du ravitaillement était difficile, que nous avons totalement embouteillé la rue Machiavel pendant une heure, ce qui a malheureusement déplu à certains de nos voisins. Nous essayerons pour la prochaine fois d'avoir plus de place. Mais ce succès après ces mois de préparation a fait plaisir aux organisateurs.

Pendant tout le Salon nous avons fait office de point de rencontre, vous avez aussi pu constater que les bibliothécaires étaient présents à cette grande fête du livre. Ces contacts sont importants et nous motivent pour que quelque chose se passe à nouveau ces prochaines années.

En plus de ces animaux qui attiraient le regard des visiteurs, nous avons préparé des animations. Des collègues sont venus présenter des livres sur un thème qui les passionne, et les étudiants de l'Ecole avaient organisé un jeu inspiré du Trivial Pursuit. Tout cela a permis de rendre notre stand vivant, n'est-ce pas là une bonne image des bibliothécaires modernes ?

Patrick JOHNER



STAND DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHECAIRESECHO D'UNE ANIMATION

Participant pour la première fois au Salon du livre, nous avons partagé un stand avec plusieurs associations de bibliothécaires (Ecole, ABS, BPT...). AROLE a disposé du samedi après-midi pour animer le stand et présenter ses activités au public.

Succédant au succès des élèves de l'Ecole de bibliothécaires et de leur jeu littéraire, nous avons installé un bac de livres d'images empiétant légèrement sur le couloir pour que les passants soient obligés de s'apercevoir de notre présence.

Les enfants ont avidement feuilleté les albums à leur hauteur. Les adultes, intrigués par ces livres "pas à vendre" et par leur thème "la mort" se sont arrêtés volontiers. Nous avons distribué, en plus du dépliant présentant AROLE, la dernière liste sélective publiée par le groupe Sélection: "la mort dans les livres pour enfants". Cette brochure contenant une soixantaine de titres pour les 3 à 15 ans a rencontré un vif succès, tant auprès des parents que des enseignants.

Cette première approche informelle nous a d'emblée satisfaites. L'après-midi fut l'occasion de créer des contacts très riches avec un public intéressé. Et c'est avec enthousiasme que nous préparons la quatrième édition du Salon.

Dominique Thomi Baker  
Marie-Claire Henry

La brochure "la mort dans les livres pour enfants"  
peut être commandée à l'adresse suivante:

AROLE  
Av. César-Roux 34  
1005 LAUSANNE

LES TEMPS EXTREMES DE LA VIE



LA MORT  
DANS LES LIVRES POUR ENFANTS

C'est à la même adresse que peuvent nous contacter les  
personnes désirant rejoindre AROLE.

## ECHO DU SALON DU LIVRE 1989

**SYSTEME INFORMATISE DE TRANSLITTERATION EN BRAILLE**  
 \*\*\*\*\*

Depuis une année environ, la Bibliothèque de l'Association pour le bien des aveugles de Genève, s'est dotée d'un système informatisé permettant de traduire les caractères alphabétiques en notation braille ou en gros caractères.

Le secteur jeunesse bénéficie ainsi d'un système de production de livres beaucoup plus rapide que la traditionnelle translittération au poinçon. Imaginez le gain de temps!

La procédure de translittération se divise en 5 phases :

**PHASE 1 : Préparation du livre (2 heures)**

- séparer les feuilles
- masquer les illustrations

Il faut tout d'abord préparer le livre afin de pouvoir le passer page à page dans le scanner. on "décortique" donc l'ouvrage que l'on va translittérer en le découpant feuille à feuille, puis on masque les illustrations, celles-ci n'étant pas traduisibles en braille.

**PHASE 2 : Préparation de la lecture (4 à 5 heures)**

- réglage du scanner
- positionnement des marges
- optimisation de la reconnaissance des caractères, particularité de l'écriture

Afin que le scanner soit à même de lire le texte qu'on lui présente, on fait les différents réglages nécessaires à cette lecture : on définit le type de caractères, c'est-à-dire que l'on mémorise l'alphabet utilisé dans le livre original ainsi que les caractères spéciaux.

**PHASE 3 : Lecture du texte**

- lecture page à page
- correction des signes non reconnus
- texte au kilomètre dans chaque paragraphe

Lorsque tous les paramètres sont définis, on peut alors faire lire au scanner notre livre. On place la feuille originale dans le scanner qui, par un procédé de reconnaissance optique des caractères (programme INOVATIC) va mémoriser le texte du livre sur le disque dur du micro-ordinateur afin de pouvoir le travailler et l'adapter avant de l'imprimer. Lors de cette phase, le programme va signaler les signes inconnus qu'il rencontre afin qu'on les redéfinisse. Puis, tout le texte est présenté, paragraphe par paragraphe, au kilomètre pour qu'il soit réorganisé en fonction de la mise en page braille, ou de la mise en page des gros caractères. En effet, une ligne en écriture traditionnelle devra être coupée en plusieurs lignes, car le braille tient beaucoup plus de place.

#### PHASE 4 : Mise au point du texte (traitement de texte)

- relecture
- correction de détails
- mise au point finale du texte

Grâce à un traitement de texte, en l'occurrence le WORD, on effectue une première correction manuelle, puis une correction orthographique automatique. On redéfinit la mise en page, on contrôle les ligatures de fin de ligne et les paragraphes. Lorsque le texte est prêt, on lance le programme qui code tout le texte pour pouvoir le translittérer en braille.

#### PHASE 5 : Tirage du livre (5 à 15 heures)

- conversion en notation braille
- mise en page et impression  
(en braille ou en gros caractères)
- reliure

Le texte est alors lancé sur l'imprimante spéciale qui convertit le texte en notation braille ou sur une imprimante laser si l'on veut éditer en gros caractères. Cette phase peut prendre plusieurs heures selon la longueur du texte à imprimer.

Puis, il faut ensuite partager les pages imprimées, les classer, les couper selon le format et les relier pour en faire un volume.

Une sauvegarde sur disquette est faite afin de pouvoir retirer d'autres exemplaires lorsque le volume sera trop "usé" par les nombreux doigts qui l'auront lu.

Le principe est le même pour tirer un volume en gros caractères, sauf qu'il faut recomposer le volume en traitement de texte, la mise en page, notamment la longueur des lignes étant totalement différente. Les gros caractères prennent quand même moins de place que le braille. Ainsi, on obtient environ 1 volume de gros caractères pour 2 volumes de braille (en A4).

L'impression prend un temps considérable car l'imprimante parvient à tirer 90 pages A4 à l'heure, ensuite de quoi, il faut compter 1h30 pour la coupe et la reliure permettant la mise en forme de l'ouvrage, ceci étant entièrement assumé par la bibliothèque.

Voici 2 exemples de translittération :

L'édition livre de poche des "Dix petits nègres" d'Agatha Christie représente : 3 volumes A4 en gros caractères

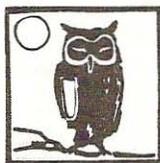
6 volumes A4 en braille

Ou encore : "L'exposition coloniale" d'Eric Orsenna (550 p.) donne :

17 volumes A4 (environ 100 p.) en braille!

De plus, il faut environ 27 heures d'impression pour cette oeuvre! Alors nous, les bibliothécaires qui nous plaignons du lancinant problème de stockage, imaginez le nombre de rayons nécessaires pour les oeuvres complètes de Victor Hugo!

Cependant, 27 heures d'impression ce n'est rien à côté du nombre d'heures nécessaires à une translittération MANUELLE en braille! Alors, ce système est un énorme pas en avant pour une bibliothèque comme celle du Bien des aveugles, puisqu'il lui permettra d'enrichir et de développer ses collections.



J. Angeloz

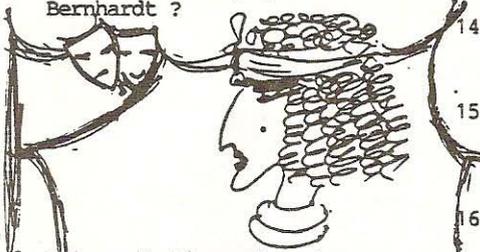
## ECHO DU SALON DU LIVRE 1989

TRIVIAL LITTÉRAIRE

Questions posées lors du Salon du Livre, et tirées du jeu "Le Rouge et le Noir".

1. Quel écrivain s'est entretenu en 1962 avec le Président Kennedy de la force de frappe française et des échanges culturels entre la France et les Etats-Unis ?
2. Corrigez : Grandeur et décadence des courtisanes de Balzac...
3. Quel animal "honteux et confus, jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus"?
4. Lors de quelle guerre Saint-Exupéry a-t-il écrit Pilote de guerre ?

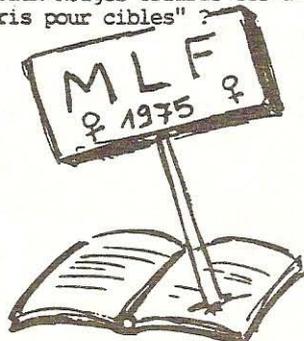
5. Quelle romancière contemporaine a écrit une biographie de Sarah Bernhardt ?



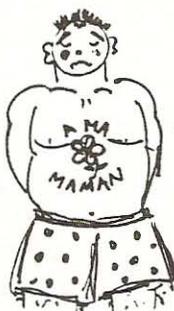
6. Qui avait 16 ans de moins que Corneille, 1 an de moins que La Fontaine et 17 ans de plus que Racine ?
7. Lequel de ces personnages n'a pas été valet : Sganarelle, La Flèche, Scapin, Arpagon ou Figaro ?
8. Qui a écrit le roman féministe "Ainsi soit-elle" en 1975 ?
9. Qui a écrit Les Demoiselles de Concarneau et L'Aîné des Ferchoux ?
10. Quand le Person Usbek arrive à Paris en 1713, il écrit que "le Roi de France est vieux". De que roi s'agit-il ?



11. Dans quel roman, Colin est-il chargé par l'administration d'annoncer aux gens leur malheur un jour à l'avance ?
12. Quelle grande collection de livres est née en 1950 ?
13. En 8 lettres et en langage très populaire, exagérer.
14. Quel fabuliste a abandonné sa vocation ecclésiastique pour devenir avocat au Parlement ?
15. Quel héros de Jules Verne croit avoir perdu son pari avant de s'apercevoir qu'il a gagné 24 heures en voyageant d'ouest en est ?
16. Quel écrivain et homme politique du XIX<sup>ème</sup> siècle a aussi fait 2000 dessins ?
17. Dans quel poème, Rimbaud a-t-il écrit : "Comme je descendais les fleuves impassibles, je ne me sentis plus guidé par les haleurs : des Peaux-Rouges criards les avaient pris pour cibles" ?

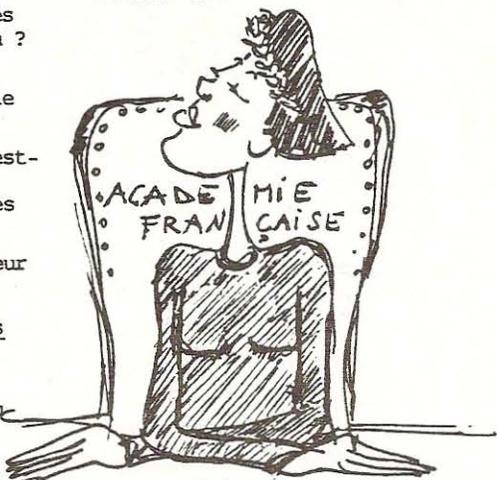


18. Classez chronologiquement :  
Diderot, Ronsard et Descartes
19. Corrigez : Le petit truc  
d'Alphonse Daudet
20. Quel est le titre du livre de  
Queneau qui propose 99 variantes  
d'une anecdote insignifiante ?
21. Quel écrivain, âgé de 35 ans, est  
resté au lit pendant un mois sans  
cesser de pleurer, après la mort  
de sa mère ?
21. Quel héros de Molière dit : "Ne  
frottez pas les meubles trop fort  
de peur de les user" ?



27. Quelle institution décerne près  
de 300 prix littéraires par an ?
28. Dans quel livre de Sartre,  
Roquentin est-il dégoûté par le  
sentiment d'exister ?
29. Dans quel livre, Steinbeck s'est-  
il inspiré du mythe d'Abel et  
Cain pour créer les personnages  
de Aaron et Caleb ?
30. Quel est le prénom du professeur  
Tournesol ?
31. Corrigez : Le panier de crabes  
de Mauriac
32. Quel écrivain ne s'est assis  
qu'une seule fois dans son fau-  
teuil de membre de l'Académie  
française ?
33. Quel personnage devint médecin  
après avoir fait du commerce de  
cacahuètes ?

22. Quel mouvement littéraire Goethe et  
Lord Byron ont-ils influencé ?
23. Corrigez : Eugène a grandit de  
Balzac
24. Quels poètes ont inventé la phrase :  
"Le cadavre exquis boira du vin nou-  
veau" ?
25. Quel écrivain a fondé les "Cahiers  
de la Quinzaine" ?
26. Qui Jean-Paul Sartre surnommait-il  
"Castor" ?



Ce jeu a été, lors du Salon, or-  
ganisé par les étudiants de 2ème  
année de l'Ecole de bibliothécaires.  
Les dessins ont été réalisés par  
Corinne Rod.

SOLUTIONS DU TRIVIAL LITTERAIRE

- |   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| 1. Malraux  | 18. Ronsard, Descartes et Diderot |
| 2. <u>Splendeur et misère des cour-</u><br><u>tisanes</u> | 19. <u>Le petit chose</u>         |
| 3. Le Corbeau   | 20. <u>Exercices de styles</u>    |
| 4. La Seconde Guerre Mondiale                             | 21. Marcel Proust                 |
| 5. Françoise Sagan  | 21. Harpagon .                    |
| 6. Molière  | 22. Le Romantisme                 |
| 7. Harpagon   | 23. <u>Eugène Grandet</u>         |
| 8. Benoîte Groult   | 24. Les surréalistes              |
| 9. Simenon  | 25. Charles Péguy                 |
| 10. Louis XIV   | 26. Simone de Beauvoir            |
| 11. <u>L'Ecume des jours</u>                              | 27. L'Académie française          |
| 12. Le livre de poche                                     | 28. La nausée                     |
| 13. charrier  | 29. A l'Est d'Eden                |
| 14. La Fontaine   | 30. Tryphon                       |
| 15. Philéas Fogg  | 31. <u>Le noeud de vipères</u>    |
| 16. Victor Hugo   | 32. Marguerite Yourcenar          |
| 17. <u>Le Bateau ivre</u>                                 | 33. Knock                         |



## L'INFORMATISATION DES BIBLIOTHEQUES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### Point de la situation

En décembre 1985, sur mandat du Chef du Département du DIP, Monsieur Gérard HAURY crée une commission "Informatique et bibliothèques", chargée d'étudier le choix d'un système informatique de gestion documentaire adapté aux bibliothèques des écoles de l'enseignement secondaire. Le choix s'offrait entre un système centralisé auquel toutes les bibliothèques auraient été reliées, et un système individualisé permettant les échanges de données, tel qu'il était expérimenté à l'ESC Saint-Jean. Tous les bibliothécaires ont été conviés à des démonstrations de différents systèmes et invités ensuite, à exprimer leur avis.

Le 18 août 1987, sur la base des travaux de la commission et en tenant compte du choix de la quasi unanimité des bibliothécaires, un rapport en faveur d'un système individualisé était envoyé au Chef du Département. Le 28 août 1987, Monsieur Dominique FOLLMY décidait de retenir la proposition de la commission et d'acquérir le logiciel GESBIB3 pour l'informatisation des bibliothèques de l'enseignement secondaire (cycle d'orientation et enseignement post-obligatoire).

### Critères de choix

Plusieurs critères avaient guidé ce choix. Parmi eux :

- Le logiciel GESBIB3 fonctionne sur micro-ordinateurs. Les coûts sont inférieurs à ceux engendrés par les systèmes centralisés.
- Ce logiciel permet la consultation directe à l'écran par les utilisateurs. Il permet une recherche multicritères très intéressante, tout en étant d'un accès facile étant donné que les élèves suivent des cours de micro-informatique. Le maniement des ordinateurs ne leur pose aucun problème et ils font leurs recherches de manière autonome, ce qui est très intéressant sur le plan pédagogique.
- GESBIB3 est d'une grande souplesse d'utilisation et satisfait aux besoins des bibliothèques scolaires. Les bibliothécaires peuvent

utiliser leurs appareils pour d'autres activités, et conserver leur autonomie de travail.

A partir de septembre 1987, Monsieur Gérald HAURY met en place la procédure nécessaire à l'informatisation des bibliothèques.

Le choix du matériel s'est porté sur les ordinateurs Mitsui Minitop. Chaque bibliothèque dispose au minimum de deux appareils reliés au réseau, d'un "streamer" et d'une imprimante.

Le logiciel GESBIB3 est commandé.

### L' informatisation des bibliothèques

La soussignée est nommée responsable de l'informatisation des bibliothèques. Elle est chargée d'assurer le suivi du processus d'informatisation : former des bibliothécaires à une gestion documentaire informatisée avec GESBIB3; implanter ce logiciel dans les bibliothèques et créer des fichiers ayant une structure commune; mettre en place un thésaurus commun pour les bibliothèques scolaires; établir une liaison avec le concepteur du logiciel.

La Direction générale de l'enseignement secondaire et la Direction générale du cycle d'orientation établissent la liste des bibliothèques devant s'informatiser.

En 1988 :

- Collège des Coudriers (cycle d'orientation)
- Collège de la Golette (cycle d'orientation)
- Collège des Grandes-Communes (cycle d'orientation)
- Collège du Vuillonex (cycle d'orientation)
- Les Collèges Calvin, de Candolle et des Adultes
- L'Ecole Supérieure d'Art Visuel
- L'Ecole de Culture Générale Henry-Dunant
- Les Ecoles Supérieures de Commerce de Malagnou et de Châtelaine
- Le Centre d'Enseignement Professionnel pour l'Industrie et l'Artisanat

La direction de l'Office de la jeunesse a demandé également à participer à ce processus d'informatisation.

## La formation des bibliothécaires

La formation a débuté en mars 1988 dans les locaux de l'ESC Saint-Jean. Cette école avait, la première, informatisé sa bibliothèque avec GESBIB3 en 1986. Les participants au cours ont tout de suite collaboré au choix du thésaurus THELYCE, et ont été chargés, pour l'avenir, d'assurer sa bonne utilisation et son développement. L'emploi d'un thésaurus commun dans toutes les bibliothèques permet aux élèves de se familiariser, dès la première année du cycle, à un vocabulaire de recherche qu'ils pourront utiliser pendant toute leur scolarité.

De juin 1988 à janvier 1989, ces 11 bibliothèques ont reçu leur matériel, et les logiciels ont été implantés. L'informatisation a commencé. Aujourd'hui, certaines ont déjà bien avancé la saisie de leurs catalogues. Bibliothécaires et utilisateurs sont très satisfaits de ce nouvel outil, particulièrement attrayant pour les élèves, et qui permet une meilleure exploitation des fonds documentaires.

En mars 1989, commence un nouveau cours avec 11 bibliothécaires des écoles ou service du DIP :

- Collège Budé (cycle d'orientation)
- Collège Cayla (cycle d'orientation)
- Collège du Marais (cycle d'orientation)
- Collège du Renard (cycle d'orientation)
- Collège Claparède
- Collège Rousseau
- Collège Voltaire
- L'Ecole de Culture Générale Jean-Piaget)
- L'Ecole d'Ingénieurs de Genève (section architecture)

ainsi que :

- Les Etudes pédagogiques
- Le Service du Moyens Audio-Visuels

Le cours de formation a lieu désormais à l'ESC Malagnou où nous disposons d'un espace suffisant pour permettre un apprentissage du maniement des ordinateurs, l'ESC Saint-Jean n'ayant pas de locaux disponibles.

Le processus d'informatisation des bibliothèques est bien engagé. Le prêt des documents sera informatisé en 1989. Les bibliothécaires fournissent un effort considérable pour assimiler ces nouvelles techniques et se montrent très motivés. Ils sont reconnaissants envers le DIP de leur avoir permis de disposer d'un outil moderne et adapté à l'enseignement actuel.

Françoise Littoz-Monnet

Pour tout autre renseignement Madame F. LITTOZ-MONNET peut être contactée à l'adresse suivante :

INFORMATISATION DES BIBLIOTHEQUES DE L'E.S.

62, rue de St-Jean

Case postale 95

1211 Genève 18

Tél. 46 31 31





Bibliothèque du Centre universitaire d'écologie humaine et des  
sciences de l'environnement (CUEH)

Dans un cadre de verdure magnifique, la bibliothèque du CUEH occupe le fond de la vaste salle de l'ancienne bibliothèque de l'Institut Battelle. Déménagée de la rue St Ours en mai 1987 elle dispose enfin de place et de tranquillité.

Elle contient une collection d'ouvrages tout à fait spécifique aux domaines de l'écologie humaine et des sciences de l'environnement - et comme le font remarquer certains - qu'on ne trouve pas ailleurs.

Les principaux domaines représentés sont les suivants :

écologie humaine et sciences de l'environnement ( agriculture, anthropologie, biologie, économie, politique, pollution et nuisances, psychologie, santé, travail, urbanisme et aménagement du territoire).

Notre bibliothèque est ouverte à tous.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, mentionnons que le CUEH a été créé en 1976 et est rattaché directement au Rectorat. Il coordonne l'enseignement post-gradué et la recherche en écologie humaine et dans les sciences de l'environnement. Il est aussi le siège du Centre européen d'écologie humaine (CEEH).

Son enseignement vise à la réalisation d'une formation présentant un caractère pluridisciplinaire. Il s'adresse à tous ceux dont l'activité professionnelle et les responsabilités exigent un élargissement du champs de leurs connaissances dans les diverses disciplines de l'environnement. Les principaux thèmes traités sont les suivants:

concepts de l'écologie, biologie de l'homme et des populations, interface biosocial et culturel, ergonomie et conditions de travail, santé et conditions de vie, économie et gestion de l'environnement, politique et écologie.

Un certificat international d'écologie humaine est décerné après présentation d'un mémoire de diplôme. Ce certificat est délivré conjointement par l'ensemble des Universités participantes et sous les auspices de l'Organisation Mondiale de la Santé.

Universités participantes:

L'Université Libre de Bruxelles, de Vrije Universiteit Brussel. pour la Belgique, l'Université d'Aix-Marseille III, l'Université de Toulouse III, l'Université de Bordeaux I, l'Université de Paris V, pour la France, l'Università di Padova, pour l'Italie, l'Universidade de Evora, pour le Portugal, l'Université de Genève, pour la Suisse.

Pour terminer, indiquons que les thèmes de recherches du CUEH concernent les problèmes liés au logement, les effets du bruit sur l'organisme humain et l'économie de l'environnement.

## CONTE

\*\*\*\*\*

Le narrateur. - Aujourd'hui, je vais vous dire un conte...

L'auditeur. - Mais... vous n'y songez pas vraiment? Vous êtes ici dans "Hors-Texte", une revue professionnelle...

Le narrateur. - C'est pourtant là mon intention. L'histoire que j'ai conçue relate les péripéties d'une bibliothèque qui voulait s'informatiser...

L'auditeur. - Votre esprit divague... Quel intérêt le lecteur pourrait-il y trouver? De plus, de nos jours, l'automatisation d'une bibliothèque est devenu affaire banale...

Le narrateur. - Ecoutez-moi plutôt...

Il était une fois une bibliothèque, petite, modeste, à côté de la grande bibliothèque de la même ville : moins de 20.000 titres, quelques centaines de mètres carrés, une poignée de collaborateurs... Oh! mais elle était loin de se faire manger par la grande; d'abord elle possédait aussi d'autres médias, des cassettes, des films, des diapositives. Elle rendait beaucoup de services, et s'adressait à un public spécialisé. A vrai dire, elle n'était donc pas en concurrence avec la "grande", elle la complétait avantageusement, comme d'autres petites bibliothèques disséminées dans la bourgade.

Avec quelques centaines d'emprunteurs fidèles, d'autres plus occasionnels, elle recensait plusieurs dizaines de milliers de prêt par an; son succès allait grandissant et elle taquinait même les 100.000 prêts en douze mois.

Ces résultats montrent que la petite équipe de bibliothécaires et de documentalistes qui l'animait permettait de répondre à de réels besoins, mais la gestion devenait assez lourde, et la notion d'augmentation de personnel était assez mal perçue dans la république où elle était sise.

Alors, comme on lisait que partout les bibliothèques s'informatisaient, que la grande soeur allait s'y mettre aussi, il fallait bien rester de son temps, surtout que cela amènerait un soulagement du personnel, ainsi que toutes sortes d'autres avantages. Pensez donc: il était question que notre petite médiathèque se mette justement à prêter des logiciels, voire même des ordinateurs...

Bien sûr, comme notre petite bibliothèque ne pouvait pas obtenir d'argent pour s'informatiser (elle n'a d'ailleurs même pas tenté d'en demander) et qu'elle était déjà surchargée de travail, il ne fallait pas perdre de temps ni d'énergie à de longues et certainement vaines études préliminaires, mais opter rapidement pour une solution bon marché.

On s'est même abstenu d'aller visiter d'autres bibliothèques qui étaient déjà entrées dans l'ère de l'informatique et on a sommairement griffonné ce que l'on souhaitait obtenir. La maison qui a été engagée pour fournir "hardware" et "software" à notre pauvre héroïne ne devait hélas pas disposer de beaucoup de temps non plus: rentabilité exige. Sise dans une autre contrée, au-delà des montagnes, elle ne s'est pas inquiétée de la légèreté du cahier des charges qui lui a été présenté et n'a pas cherché à analyser mieux le fonctionnement et les besoins de la malheureuse héroïne de ce conte.

Cette manière d'envisager la modernisation de la gestion allait hélas, vous pouvez vous en douter, provoquer toutes sortes de péripéties et de difficultés. Je vais vous en dire quelques-unes.

Notre bibliothèque s'est dit, par exemple, que ses cotes (CDU + 3 premières lettres de l'auteur + première lettre du titre) devaient être un peu trop compliquées pour un ordinateur. Elle s'est donc mise à re-numéroter, ré-inventorier et ré-étiqueter tous ses documents, selon le principe du "numerus currens"; mais ils restaient classés au rayon selon leur ancienne cote. La gestion du prêt a donc été automatisée sur la base de cette nouvelle numérotation. Mais... comme on pensait peut-être un jour demander à l'ordinateur de tirer un catalogue sur papier et qu'on s'est rendu <sup>compte</sup> qu'on aurait de toute manière besoin des cotes, on les a finalement aussi introduites en mémoire, en plus de l'autre identification numérique. Et l'ordinateur a tout de même pu les assimiler facilement!

L'individualisme de notre petite bibliothèque l'a amenée à réserver à l'enregistrement de chaque document un nombre de positions (ou caractères) égal à 80... et ceci se passait à une époque où on constatait une forte croissance de la capacité des mémoires et où les logiciels de gestion de bibliothèques du commerce en prévoyaient plusieurs centaines, voire même plusieurs milliers par document! Vous comprenez, on prônait les économies: voilà bien une occasion d'en faire! Parmi ces 80 positions, aucune organisation n'a été prévue: pas de définition de champs réservés aux différents types d'information (auteur, titre, éditeur, etc.), ni même non plus de délimiteurs entre eux. Pire encore: on n'a pas introduit les informations dans le même ordre, d'un support à l'autre; pour certaines catégories de livres, on a indiqué d'abord le titre, puis l'auteur, pour d'autres, on a inversé ces deux éléments...

L'auditeur. - Mais, Monsieur, vous ne voulez pas insinuer que les bibliothécaires de votre institution fantôme n'auraient même pas eu connaissance de l'ISBD?

Le narrateur. - Voyez-vous, notre bibliothèque, qui était passée en même temps que beaucoup de ses consoeurs à ces normes internationales (qui allaient permettre, à l'ère de l'automatique et de la télématique, l'échange d'informations normalisées, la transmission de fichiers catalographiques...) et bien la voici qui s'informatise à son tour, mais qui renonce de sitôt à l'ISBD pour lui préférer une description très sommaire du livre : un seul auteur (initiale du prénom + nom), titre (souvent abrégé), éditeur (abrégé), année (seulement les deux derniers chiffres et tant pis pour les ouvrages vieux de plus de 100 ans!), collection (dans les rares cas où il reste de la place...)... Il n'y a même pas de possibilité de tri alphabétique par auteur, puisqu'on a placé l'initiale du prénom devant le nom!

L'auditeur. - Voilà bien une histoire à dormir debout. Comment pouvez-vous imaginer de telles sornettes?

Le narrateur. - Laissez-moi encore vous raconter d'autres épisodes.

Abonnée à plus d'une centaine de revues, notre bibliothèque maintenait au courant ses utilisateurs dans leur activité professionnelle, mais avait l'habitude de cataloguer un certain nombre d'articles de ces périodiques, et par conséquent, d'archiver des collections entières de revues. Dans l'estimation du nombre de documents disponibles, on n'a calculé que le nombre de numéros de périodiques reçus pendant une année, mais on a omis de tenir compte des collections anciennes (qui allaient continuer à être demandées par les chercheurs, les étudiants, ceux qui se perfectionnent...).

On a omis aussi de prendre en compte certains supports, on a comptabilisé certaines collections de livres ou de documents comme une seule unité, alors qu'on avait toujours eu l'habitude de les prêter séparément et qu'il allait de soi qu'on allait les encoder séparément aussi... Bref, avant même d'avoir saisi la totalité du fonds, le disque dur était saturé! Au bout de peu de temps donc, notre pauvre victime a dû faire les frais d'un nouvel ordinateur, doté d'une mémoire bien supérieure.

L'auditeur. - Mais comment les bibliothécaires auraient-ils pu accumuler une telle série de gaffes et d'omissions?

Le narrateur. - Oh! vous savez, dans cette histoire, ils n'ont pas vraiment eu leur mot à dire... Tenez, par exemple, il a été estimé qu'ils (ou elles) n'avaient pas le temps de constituer la base de données.

Pensez donc, il fallait tout recataloguer! Alors, on a engagé de tierces personnes pour accomplir cette tâche: un mécanicien au chômage, un vendeur de tapis persans...

L'auditeur. - Au moins, après ces quelques avatars, l'objectif a été enfin atteint et les bibliothécaires s'en sont trouvés soulagés dans leur travail.

Le narrateur. - Que non! Ce n'était même pas le cas, car voyez-vous, par exemple, tout document nouveau devait passer par deux traitements successifs. On continuait de rédiger des notices-papier (en respectant l'ISBD), afin de conserver des fichiers valables, et on reprenait le document pour l'introduire en mémoire électronique. toute nouvelle acquisition entraînait donc un temps de travail doublé!

Un prêt demandait maintenant aussi plus de temps qu'avant!! Le système choisi était lent, et comme on ne s'en était pas vraiment tenu à un "numerus currens", mais qu'on avait ajouté à chaque nouveau numéro d'identification des lettres et divers signes de ponctuation, taper tout cela durait plus que de glisser une fiche dans une pochette de lecteur, et les erreurs étaient d'ailleurs nombreuses. Inutile de rêver à un lecteur de codes à barres: c'était là aussi trop cher. Seules les opérations liées aux statistiques et aux rappels procuraient vraiment un gain de temps. Par contre, les rappels (comme les bordereaux de prêt) étaient souvent incompréhensibles au lecteur: défaut supplémentaire de l'application...

L'auditeur. - Votre histoire est mauvaise. Vous avez en fait tenté d'accumuler autour d'une seule bibliothèque en cours d'informatisation toutes les mésaventures qui puissent arriver aux institutions dont les responsables ne se seraient pas renseignés suffisamment au préalable.

Le narrateur. - Que me direz-vous alors après avoir entendu encore l'anecdote suivante?

Notre petite bibliothèque ne savait pas, semble-t-il, qu'il faudrait faire des sauvegardes. Elle ne s'est donc pas équipée en conséquence (d'un streamer, par exemple). Ce qui fait que, au vu du nombre de documents et de prêts inscrits quotidiennement, il s'est avéré indispensable de faire chaque jour une sauvegarde. Et avec les (faibles) moyens du bord, cette opération prenait au bas mot deux heures, deux heures et demie... pendant lesquelles l'ordinateur n'acceptait évidemment aucune autre écriture.

Bien sûr, on choisissait pour la lancer une période de moindre affluence, mais on entassait les petits billets sur lesquels on avait noté toutes les transactions à reporter sur écran après coup!

L'auditeur. - Un détail m'échappe dans votre histoire rocambolesque. Vous avez dit que cette bibliothèque n'avait pas obtenu de crédit particulier pour son informatisation. Mais comment a-t-elle fait alors pour payer ordinateur, terminaux, imprimantes, logiciel...?

Le narrateur. - Vous avez raison. J'ai omis de vous dire que, précisément à ce moment-là, une collaboratrice prenait sa retraite et qu'on a renoncé à la remplacer. L'économie de salaire, sur plusieurs années, allait pouvoir financer l'informatisation. Et ce n'était pas grave de diminuer le personnel, puisque l'ordinateur allait apporter une telle simplification des tâches! On ne s'apercevrait même pas du nombre réduit de l'effectif des collaborateurs!

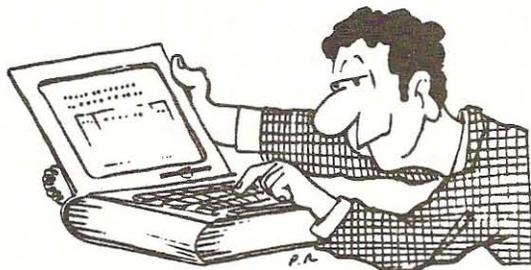
L'auditeur. - Il m'est avis que pour imaginer de telles incongruités votre esprit doit être bien malade, ou alors, à vous entendre narrer certains détails avec moult précisions, j'enviens à me demander si vous ne relatez pas une histoire vécue, à l'époque où les toutes premières bibliothèques se risquaient dans l'informatisation...

Le narrateur. - Non, non. Je vous ai dit et vous répète qu'il s'agit d'un récit de fiction.

L'auditeur. - Oh! on me glisse à l'oreille que ce que vous venez de raconter se serait effectivement produit non loin d'ici, au milieu des années quatre-vingts...

Le narrateur. - C'est faux. D'ailleurs, je préciserai encore ceci pour terminer :

"TOUTE RESSEMBLANCE AVEC UNE BIBLIOTHEQUE OU UN CENTRE DE DOCUMENTATION, QUELQUE PART EN SUISSE ROMANDE, SERAIT PUREMENT FORTUITE."



## LA LIBRAIRIE "L'INÉDITE"

\*\*\*\*\*

Sise au no 18 de l'avenue du Cardinal-Mermillod à Carouge, la librairie l'Inédite offre à toute personne intéressée un choix très vaste dans différents domaines, la plupart d'auteurs féminins ou concernant particulièrement les femmes.

Fondée en 1979, elle fêtera cette année ses 10 ans d'activité. On peut mettre en parallèle l'évolution du féminisme avec celle de l'Inédite : prise de conscience dans un premier temps d'un désir d'autonomie, d'existence propre (passage de la "ménagère" au monde du travail puis mise sur pied de groupes, de collectifs de personnes ayant les mêmes inspirations, afin de faire partager à toutes une expérience, un vécu commun. La création de la librairie fut tout d'abord un moyen pour les femmes de sortir de leur condition.

Aujourd'hui lieu d'accueil, où il fait bon bouquiner ou discuter, elle se définit elle-même comme une librairie féminine et féministe, mais non sectaire où les clients masculins sont toujours les bienvenus !

### Histoire et développement

Un groupe de femmes, issues de milieux très divers (universitaires, professeurs, militantes, etc.) fut à l'origine de la création de la librairie, et désiraient concrétiser leur idée d'autonomie et leur motivation d'un espace autogéré.

Au début des années 1980, L'INÉDITE s'agrandit et déménage de la rue des Barrières, où elle était née, à Carouge. Les femmes qui y travaillent se sentent de plus en plus intéressées par le marché du livre. Si l'apprentissage se fait souvent "sur le tas" dans les premiers temps, (il n'y a jamais eu de libraire professionnelle parmi elles) permettant d'avantage une réinsertion ou une étape intermédiaire vers une autre activité, la librairie fonctionne actuellement comme ses "concurrentes" avec un service de commandes, de livraisons, de renseignements biblio-

graphiques, etc. Elle reçoit ses ouvrages des grands distributeurs et fait partie de la Société des libraires de Suisse romande.

### Organisation

Comme la LIBRAIRIE DU BOULEVARD, L'INEDITE est membre de l'Association des "LIBRAIRIES DU PRESENT". Elle est constituée en société coopérative et gérée par un collectif de femmes.

Son fonds comprend plus d'un millier d'ouvrages écrits par des femmes ou touchant à la condition féminine. Il faut signaler qu'à côté du secteur "documentaires", on trouve un nombre important d'ouvrages de fiction (romans et récits) et notamment tous les livres publiés par les éditions ZOE. En effet L'INEDITE et Marlyse PIETRI ont plus que des rapports de bon voisinage, leur collaboration étant au contraire très étroite et fructueuse. J'ajouterai que la librairie possède un petit secteur "enfants", qu'elle a quelques revues en dépôt et un petit choix de livres-cassettes (fonds réduit en raison du coût très élevé). Le choix des ouvrages se fait sur la base de critiques et dans "Livres-hebdo". L'INEDITE anime un groupe de lecture, qui publie tous les deux mois sous le titre "Livres à elles" un catalogue de comptes rendus d'ouvrages disponibles à la librairie.

Parmi ses autres activités, et parallèlement aux services couramment offerts cités plus haut, elle organise des rencontres avec des femmes écrivains, des stands lors de diverses manifestations, collabore avec le centre F-Information et anime un groupe d'écriture.

### Quel avenir aujourd'hui pour ce type de librairie ?

Périodiquement, la question de l'existence ou de la survie de la librairie revient dans les discussions du groupe. Les femmes ont acquis leurs droits d'égalité, mais il reste beaucoup à faire pour leur application. Gérer une librairie de ce type est un investissement personnel et financier important. L'INEDITE fonctionne essentiellement

grâce au bénévolat (aucune des femmes ne reçoit de salaire) et grâce à l'appui d'un grand nombre de sympathisant(e)s. En Suisse romande, elle est l'unique librairie de ce type à rester debout, les autres ayant cessé de vivre l'une après l'autre. Et puis, travailler dans un collectif peut paraître parfois une gageure... Alors l'avenir de L'INÉDITE : un point d'interrogation ? Un poing de protestation ? Les deux, peut-être... mais plus jamais de point de croix ou le fatal point final... Merci à Marie-Claire TORRACINTA-PACHE pour sa précieuse collaboration à la rédaction de cet article.

Marie-Claude Troehler



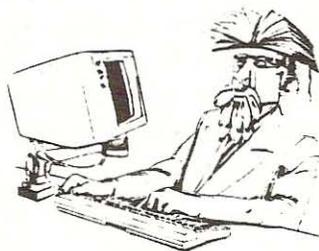
18. av. Cardinal-Mermillod

1227 Carouge

tél. 022.43.22.33.

## *A la recherche du mot clé*

*Analyse documentaire  
et indexation alphabétique*



Analyse documentaire, indexation, descripteur, thesaurus, sont autant de mots familiers pour le spécialiste de l'information. Cependant, les pratiques et nouvelles méthodes évoluent si rapidement qu'il est, de nos jours, indispensable d'être tenu au courant des dernières tendances en ce domaine.

A. Neet, bien connue du milieu des bibliothécaires et documentalistes, nous propose aujourd'hui une excellente synthèse sur l'analyse documentaire.

Conçu comme un manuel d'enseignement destiné aux étudiants, cet ouvrage permet également aisément à tout professionnel de rafraîchir ses connaissances en la matière.

L'auteur s'est concentrée principalement sur l'étude de l'indexation alphabétique. Elle analyse de façon très concrète et détaillée les principes de base et les différentes constituantes de cette forme d'analyse documentaire.

L'ouvrage, articulé en plusieurs parties, débute avec une série de chapitres consacrés à la vedette matière ( sa structure et son organisation à l'intérieur de catalogues ou répertoires traditionnels) et au contrôle terminologique nécessaire à son utilisation.

Une deuxième partie, plus "internationale", rend compte des formes d'indexation appliquées dans les grandes bibliothèques ou dans les répertoires modernes. Une mention des différentes normes régissant ce

domaine nous permet également d'avoir des repères établis. On note que chaque technique analytique fait l'objet d'une étude détaillée, analyse syntaxique, dernière en date, comme résumé, forme plus classique d'indexation.

Après une longue et complète analyse des thesauri et l'agencement de leurs descripteurs, deux chapitres clôturent de manière plus générale ce tour d'horizon de l'analyse documentaire. L'auteur se consacre un court instant à la stratégie de recherche, suite logique d'une indexation, et conclut en s'interrogeant sur les nouvelles tendances susceptibles de révolutionner à moyen terme le petit monde des analystes.

Bien qu'avant tout support pédagogique, cet ouvrage comporte deux points particulièrement positifs. D'une part, le souci constant de clarification des termes et la multitude d'exemples concrets fournis contribue à faire de ce manuel un livre de référence en matière d'analyse documentaire. De plus, l'auteur remet un peu les pendules à l'heure concernant le rôle qu'ont à jouer aujourd'hui les professionnels de l'information. A la recherche du mot-clé nous confirme que l'analyse documentaire est bien une tâche spécifique, avec son lot de normes, de pratiques et techniques, ne permettant pas à chacun de s'improviser analyste.

En conclusion, grâce à la clarté de son exposé et à la validité de ses observations, cet ouvrage, destiné aux praticiens et remplissant parfaitement cette fonction, mérite une audience au-delà des frontières.

C. Comte



P.S. La référence de ce livre se trouve à la page 36.

## ALLO, BIBLIO, ECHOS...

### Diabolo-grenadine à Veyrier

Créée en 1934 à Los Angeles, la première ludothèque a fait depuis des adeptes dans le monde entier, et maintenant elles fleurissent à Genève et dans les communes avoisinantes. Depuis le 10 octobre 1987, les Veyrites se sont "piqués au jeu" et contribuent largement au succès de leur ludothèque dénommée "Diabolo". L'éventail de jeux proposés est très large et doit toucher l'ensemble de la population. "Chaque habitant de la commune peut acquérir pour 20 francs une carte de membre, qui lui donne le droit d'emprunter un jeu à la fois pour une durée de 3 semaines".

### Nettoyage de printemps

Grâce à la quête incessante de son dynamique directeur, Freddy BUACHE, la Cinémathèque suisse a pu acquérir des locaux à Penthaz (canton de Vaud). Elle peut ainsi regrouper tout l'ensemble de ses collections et créer ainsi un centre d'archives tout à fait opérationnel. Quatre dépôts parfaitement équipés vont pouvoir accueillir 250'000 bobines (soit environ 25'000 titres de films), 32'000 affiches, des milliers de photographies et quelques 300 appareils en relation avec le pré-cinéma. Cette vaste opération a également permis à la Cinémathèque de mettre à jour ses fichiers de films et de faire l'inventaire complet de ses copies, avant de les saisir sur ordinateur.

### What's new in London

Les nouveaux bâtiments de la British Library ont vu le jour à la fin de l'année passée, près de la gare St-Pancras dans le nord de Londres. Le Département des livres anciens et de la musique devra être le premier à s'installer en 1991, et les salles de lecture devraient être ouvertes en 1993. Les lecteurs pourront formuler leur demande par l'intermédiaire d'un ordinateur central; les livres leur parviendront dans un délai d'attente de 20 minutes, après avoir été acheminés de façon entièrement mécanique.

### Papivore s'abstenir

Plusieurs grand éditeurs américains, tels que Simon and Schuster, Random House, Doubleday et Bantam, viennent de signer un agrément stipulant que les ouvrages reliés seront désormais imprimés sur du papier sans acide (acid-free paper). La moitié de la production d'ouvrages reliés est désormais assurée de survivre ! La recherche des procédés pour déacidifier le papier se poursuit; ceux d'entre vous qui ont visité les ateliers de restauration lors du congrès de l'ABS à Berne l'an dernier ont pu voir à la fois les ravages causés par l'acidification, et à quel point il est plus facile de restaurer le papier ancien.

### L'union fait la force

En novembre 1988 a eu lieu à Londres la première conférence internationale consacrée à l'accès aux documents (First interlending and document supply international conference). C'était une première, à laquelle assistaient 230 personnes de quelque trente pays. Parmi les thèmes traités, les besoins de l'industrie et des universités, les courriers électroniques, la facturation à l'usager des services rendus, et le rôle des bibliothèques d'ouvrages de référence. Le British Document Supply Centre publiera prochainement les textes des exposés.

### Les petits Suisses n'ont pas été oubliés

Paru à la fin 1988, l'ouvrage "Littératures de Suisse romande par Mousse Boulanger et Henri Corbat" est la première anthologie critique de la littérature romande. Elle complète enfin la part trop restreinte et insuffisante consacrée à notre littérature dans le "Dictionnaire des littératures de la langue française" édité chez Bordas.

A lire...

- dans le numéro 6 de "Coulisses" de février 1989 un portrait de Jean-Pierre Engelbach, éditeur de théâtre. Cet ancien comédien essaye de faire connaître les textes qui n'ont pas encore été joués. D'une part en éditant ceux qui apparaissent les plus marquants, d'autre part en archivant, après sélection, les manuscrits représentatifs de l'écriture théâtrale d'aujourd'hui. Un système de prêt (consultation sur place) et de vente de photocopies (réservée aux adhérents) permet aux hommes de théâtre, comédiens, metteurs en scène, producteurs, de se tenir au courant des pièces en quête de représentation.

Adresse : "Coulisses" c/o F.I.A.T., 16-rue du Ge-Dufour, 1204 Genève

- NEET, Elisabeth. - A la recherche du mot-clé : analyse documentaire et indexation alphabétique. - Genève : I.E.S., 1989. - 184 p. - (Les Cours de l'I.E.S. ; 2)
- dans le numéro 171 (avril 1989) de "J'achète mieux" un article consacré aux habitudes de lecture des adolescents et aux "médiateurs" tels que le parent, l'enseignant, le bibliothécaire et le libraire.  
A commander : les résultats de l'enquête lancée en 1987 par la Fédération des consommatrices romandes sur 170 romans lus et commentés par des adolescents.  
"Eh ! Les copains, si vous lisiez !", secrétariat FCR, route de Chêne 61, 1208 Genève
- les résultats d'une autre enquête envoyée aux bibliothèques scolaires, concernant les problèmes et les handicaps de lecture des enfants et adolescents. Pour tout renseignement s'adresser à : "AROLE" - Groupe lectures et lecteurs, C.P. 84, 1920 Martigny 2 - Bourg.

\*\*\*\*\*

A Sylvie

Brusquement tu nous as quittés, nous laissant dans le désarroi. Sylvie, chère collègue si dynamique, efficace et discrète, aimant la compagnie, drôle, payant de ta personne dans tes multiples activités...

Tu avais choisi tes priorités, refusant le confort matériel et vivant pour une certaine qualité de vie. Aménagé à ta convenance, ton horaire te permettait d'accomplir ce qui te tenait à coeur : promenades, tennis, sax, bons petits plats pour les copines, photographie...

Ayant placé très haut la barre de tes exigences, tu t'y tenais, attentive aux autres. Tu participais activement à des luttes pour lesquelles nous nous contentions d'un accord passif : nous en as-tu proposé des pétitions à signer dans de multiples domaines! Tes démarches nous ont apporté l'air du grand large.

Boute-en-train, tu voyais grand et généreux. Qui d'entre nous aurait acheté 50 (cinquante!) masques anti-pollution parce qu'ils ne se vendaient pas à la pièce? Avec toi, toujours la fantaisie, l'imprévu pénétraient les murs austères de nos bibliothèques.

Parler de toi, Sylvie, c'est aussi évoquer ta chatte Canicule, tes grandes virées à moto, ta façon bien à toi de rouler tes petites cigarettes, sans oublier tes pitreries pour nous dérider les jours maussades.

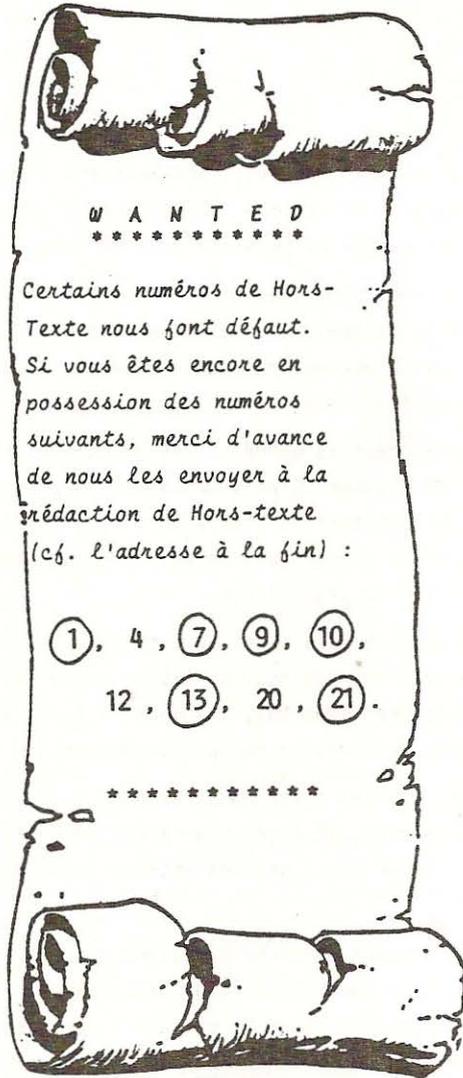
Le plus grand hommage que nous puissions te rendre n'est-il pas de soutenir plus concrètement tes luttes pour une vie plus humaine, aujourd'hui, ici, à Genève? Ta riche personnalité laisse en nous une profonde empreinte. Pour tout ce que tu nous as apporté, merci Sylvie!

Emilienne Agius-Ramoni

Antoinette Favre

Alice George

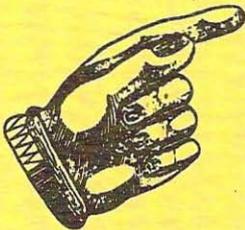
Francine Jeannet



## SOMMAIRE

\*\*\*\*\*

Ce qu'ils ont dit	2
Mot du président	3
Assemblée générale de l'ABS	4
Ecole de bibliothécaires :	
autour du nouveau programme	5
voyage d'étude à Prague	7
Salon du livre et de la presse	8
Echo d'une animation	10
Echo du Salon du livre et de la presse :	
système informatisé de translittération en braille	12
trivial littéraire	15
L'informatisation des bibliothèques de	
l'enseignement secondaire	18
Bibliothèque du Centre universitaire d'écologie	
humaine et des sciences de l'environnement	22
Conte	24
La librairie L'Inédite	29
A la recherche du mot-clé	32
Allo, biblio, échos...	34
A Sylvie	37
Wanted...	38



HORS-TEXTE est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD. Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 15.- l'an.

Le Comité de rédaction est composé de :

Joëlle Angeloz, Fabienne Burgy, Catherine Comte, Marie-Christine Huber et Christine Roch.

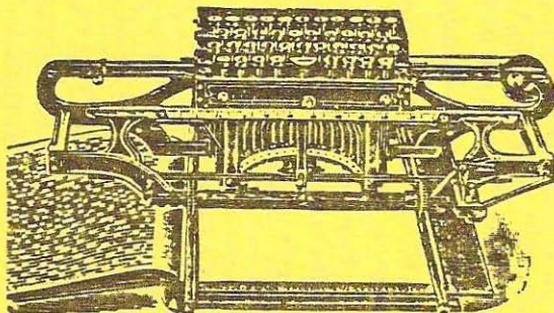
Adresse :

A.G.B.D. / Rédaction de Hors-Texte

Case postale 592

CH - 1211 Genève 3

\*\*\*\*\*



ATTENTION : Délai de remise des articles pour le prochain numéro :

30 septembre 1989

\*\*\*\*\*